

COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - APPEL D'OFFRES OUVERT

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de ville – 9 Place Carami – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.12 – Email : dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : AMENAGEMENT CŒUR DE VILLE – Etude urbaine et paysagère quartier de la gare et entrée de ville Sud – ville de Brignoles

Caractéristiques du marché :

La présente consultation concerne la réalisation d'une étude urbaine et paysagère portant sur le quartier de la gare et l'entrée de la ville sud de Brignoles.

Elle vise à élaborer un projet urbain d'ensemble sous la forme d'un plan guide permettant d'orienter la transformation du secteur et de définir les conditions de sa mise en œuvre opérationnelle.

Le périmètre d'intervention de la convention « site-pilote » concerne les trois secteurs prioritaires suivants :

- Le quartier de l'ancienne gare SNCF qui représente des enjeux de réaménagement et d'intégration urbaine et paysagère,
- La zone d'activités des Consacs.
- L'entrée de ville Sud et le boulevard Frédéric Mistral qui constitue l'un des principaux axes pénétrant vers le centre-ville.

La mission se décompose en trois phases :

- Phase 1 : Diagnostic urbain multithématique
- Phase 2 : Scénarios d'aménagement et programmation
- Phase 3 : Stratégie de mise en œuvre opérationnelle.

Les prestations sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

Il s'agit d'un marché de prestations intellectuelles passé selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique.

Le marché commence à sa date de notification ou à compter de la date indiquée dans le courrier de notification du marché. Sa durée est fixée à 11 mois environ.

Classification C.P.V : 71241000 (Études de faisabilité, conseil, analyses) – 71400000 (Services d'urbanisme et d'architecture paysagère)

Mode de passation : Marché à Procédure Adaptée à passer en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique.

Code NUTS : FRL05

Variantes : Non autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Accord-cadre conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés conjoints dont le mandataire sera solidaire (souhaités).

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres et Banque des Territoires

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le 25 avril 2026 à 16h00.

Conditions de participation :

1/Possibilité de procédure DUME S :

«Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation»

2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

Justifications à produire quant à la capacité juridique :

- Imprimé Cerfa DC1 joint au DCE
- Imprimé Cerfa DC2 joint au DCE

- **Copie du ou des jugements** prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- **Attestation sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique jointe au D.C.E.
- Renseignements sur le respect de **l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, **le candidat produit les mêmes documents** concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.

Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique :

- Attestation individuelle officielle, délivrée par Le Ministère de la Transition Ecologique prouvant la qualité de **paysagiste concepteur diplômé d'Etat** du candidat.

- Liste des **principales prestations** effectuées **au cours des trois dernières années**, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations, si possible, du destinataire prouvant les prestations de services ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique.

N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Valeur technique des prestations : 60 % - Prix des prestations: 40 %.

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Mairie de Brignoles – Direction de l'Aménagement et de l'Habitat – Hôtel de Ville – Bâtiment de l'urbanisme – 9 place carami – Brignoles – affaire suivie par Madame Virginie Laurent au 04 94 86 22 20 – Email : virginie.laurent@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 – Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 27 mars 2026.